

CSE : NÉGOCIER UN ACCORD TÉLÉTRAVAIL

📍 Référence : CSE2

€ Tarif intra : Nous contacter

🕒 Durée préconisée : 1 jour



INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

☎ 01 45 49 99 15

@ contactentreprises@udd.eu



Public :

Membres du CSE



Prérequis :

Aucun

Objectifs :

- Connaître son rôle et sa marge de manœuvre sur ce sujet en tant que CSE
- Connaître les points de négociation spécifiques
- Renforcer sa posture de négociateur

Programme :

1. Les 3 possibilités pour mettre en place le télétravail

- Accord collectif
- Charte
- Simple accord entre l'employeur et les salariés

3. Renforcer sa posture de négociateur

- Identifier toutes les contreparties possibles
- Renforcer sa force de conviction
- S'entraîner pour communiquer de façon impactante
- Trouver un accord gagnant-gagnant

2. La négociation

- Préparer sa stratégie et ses objectifs
- Connaître les différents points sur lesquels négocier
- Clarifier précisément les attentes des salariés en matière de télétravail
- Fixer le cadre adéquate à l'entreprise et aux attentes des salariés

4. Formaliser les règles applicables

- Les mentions obligatoires
- Les droits et devoirs des télétravailleurs
- Les critères d'éligibilité

Point fort :



MODULE E-LEARNING « MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE DU TÉLÉTRAVAIL PARTIE 1 : LES FONDAMENTAUX » OFFERT ! Plus d'infos en [page 45](#)